



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La location ne devient effective qu'avec l'accord de la direction et définitive qu'après réception du **contrat et des conditions générales de location** signés et de l'acompte de 30% ou 50%.

Le solde doit être versé dès l'arrivée au camping.

Si le client n'arrive pas à la date stipulée sur son contrat et sans nouvelles de sa part comme quoi il diffère sa venue, la location pourra être de nouveau disponible pour un autre client dans les 24 heures suivant la date initialement prévue et mentionnée sur le contrat. Le règlement intégral des prestations demeure exigé.

Aucun changement dans le devis ou les dates ne seront acceptées sauf accord de la direction.

En cas d'annulation pour quelque motif que ce soit :

- A plus de 30 jours avant la date requise, une indemnité de rupture d'un montant égal à 30% du séjour vous sera retenue.
- A moins de 30 jours de l'arrivée, le solde est entièrement dû. **Assurance personnelle vivement conseillée.**

Tout locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping, de respecter les locaux et les personnes et de faire preuve de retenue dans son comportement.

La direction accepte sur emplacement une caravane et une petite tente ou une grande tente et une petite tente ou un camping-car, 1 seule voiture (stationnement sur l'emplacement) et un maximum de 5 personnes.

La direction se réserve le droit d'attribuer à son client un autre emplacement que celui prévu initialement pour toute raison d'ordre pratique ou logistique. Elle fera tout son possible pour lui en attribuer un autre équivalent.

La Direction du camping décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui interviendrait à l'intérieur du camping.

Les chiens sont autorisés sur le camping sauf les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Ils doivent être impérativement tenus en laisse, avoir leur carnet de vaccinations à jour, ne doivent pas rester seuls et vous êtes invités à respecter rigoureusement les règles d'hygiène.

A la piscine, **Maillot de Bain OBLIGATOIRE . Les shorts de bain et autres sont INTERDITS.**

Les Arrivées et Départs

La location d'un chalet ou mobil-Home est du samedi au samedi en haute saison, sauf accord avec la direction.

En ce qui concerne les arrivées et départs :

- **Emplacements : avant 12h00 pour les départs et après 14h30 pour les arrivées en haute saison.**
- **Chalets/mobil-homes/Atypiques : impérativement avant 10h00 le samedi pour les départs et après 15h00 le samedi pour les arrivées en haute saison.**

Toutefois en cas d'arrivée prématurée, le client peut laisser son véhicule sur le parking et se promener dans le camping en s'annonçant à la réception. S'il part plus tard, son véhicule doit stationner sur le parking.

Cautions – Obligations

Chalets/Mobil-Homes/Atypiques : en fin de séjour, **le nettoyage complet est à la charge du client.**

Nous serons **très rigoureux sur le contrôle de la propreté, l'état des équipements et du matériel.**

Un chèque de caution ou carte pré-enregistrée de 300€ sera exigé à votre arrivée + un autre chèque ou carte pré-enregistrée de 50€ pour caution ménage.

Ils vous seront rendus ou annulé après l'état des lieux de départ, si rien de négatif n'est à signaler. Dans le cas contraire tout dommage vous sera facturé. Si le départ s'effectue avant le samedi 8h00, les cautions seront renvoyées dans les 15 jours, à condition que le locatif ait été rendu propre et sans dégradations.

Si vous ne désirez pas faire le ménage, merci de nous prévenir 48h00 avant votre départ. Dans ce cas il vous sera facturé 50€

Emplacements : une caution de 30€ vous sera demandée à votre arrivée pour le badge de la barrière afin que vous puissiez entrer et sortir.